

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 13
(Urgence sanitaire)

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 09

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 09
Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n° 2021-097

**ZAC RIVIERE DES GALETS
CESSION DE LA PARCELLE AY
N°431 PARTIE,
A VOCATION ECONOMIQUE, A
LA SCI WESTFIELD**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 juillet 2021 et affichée le 28 juillet 2021.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **23 AOUT 2021**,

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 3 août 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi trois août le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec, 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Patricia Fimar, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe (par Mme Aurélie Testan), Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe (par M. Jean-Paul Babef), M. Franck Jacques Antoine (par M. Olivier Hoarau, Maire), Mme Claudette Clain Maillot (par M. Didier Amachalla), M. Fayzal Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe), Mme Brigitte Laurestant (par M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint), M. Patrice Payet (par M. Henry Hippolyte), Mme Garcia Latra Abélard (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), Mme Pamela Trécasse (par Mme Barbara Saminadin).

Arrivée(s) en cours de séance : néant.

Départ(s) en cours de séance : néant.

Absents : Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

Affaire n°2021-097

**ZAC RIVIERE DES GALETS
CESSION DE LA PARCELLE AY N°431 PARTIE,
A VOCATION ECONOMIQUE, A LA SCI WESTFIELD**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu la délibération n°2001-071 du 26 avril 2001 par laquelle le Conseil municipal a approuvé la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dénommée « Rivière des Galets » ;

Vu la délibération n° 2002-219 du 28 novembre 2002 par laquelle le Conseil municipal a approuvé la Convention Publique d'Aménagement « ZAC Rivière des Galets », rendue exécutoire le 15 janvier 2003 ;

Vu la délibération n°2019-136 du 05 novembre 2019 par laquelle le Conseil municipal a approuvé le Compte Rendu Annuel à la Collectivité, arrêté le 31 décembre 2018 ;

Vu la clôture de la Convention Publique d'Aménagement relative à l'opération « ZAC Rivière des Galets » le 19 décembre 2019 ;

Vu la délibération n°2020-145 du 1^{er} décembre 2020 par laquelle le Conseil municipal a approuvé la rétrocession à la Ville de la parcelle cadastrée AY n°431 ;

Vu la situation de la parcelle cadastrée AY n°431 au plan communal ;

Vu l'avis financier du Domaine daté du 27 mai 2021 fixant la valeur vénale de ce terrain ;

Vu le courrier d'intention d'achat de ce terrain adressé le 27 septembre 2020 par la société SAMNA & CO, représentée par monsieur Thierry Antoine Ramassamy, en vue d'y construire un ensemble de 7 locaux d'activité artisanale ;

Vu le permis de construire PC n°974407 20 A0102 accordé le 03 juin 2021, au profit de la société SARL SRI RAM, représentée par monsieur Thierry Antoine Ramassamy, pour un projet de construction de 7 locaux d'activité artisanale ;

Vu les statuts et l'extrait K-Bis de la société civile immobilière WESTFIELD, acquéreur aux présentes ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement – Travaux – Environnement » réunie le 22 juillet 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance du 3 août 2021 relatif à la cession de la parcelle AY n°431 (en partie) de la ZAC « Rivière des galets » à vocation économique à la SCI WESTFIELD ;

Après avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions : Mmes Patricia Fimar et Firose Gador et 1 abstention : Mme Annie Mourgaye),

DECIDE

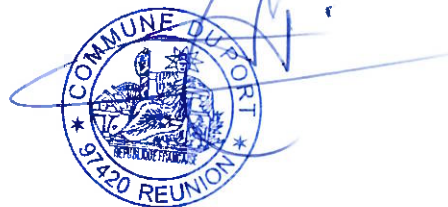
Article 1 : d'approuver, aux prix et conditions définis par l'opération « ZAC Rivière des Galets », la vente de la parcelle à vocation économique cadastrée AY n°431 (en partie), exception faite de l'emprise du poste transformateur EDF présent sur le terrain, à la SCI WESTFIELD, représentée par monsieur Thierry Antoine RAMASSAMY, en vue de la construction d'un ensemble de 7 locaux d'activité artisanale ;

Article 2 : de fixer la date de signature de l'acte authentique de vente à six (6) mois au maximum, à compter de la date de signature de l'acte de rétrocession de ladite parcelle de la SEDRE à la Commune de Le Port ;

Article 3 : de dire que le cahier des charges de cessions de terrains de l'opération « ZAC Rivière des Galets » sera annexé au compromis ou, en dernier ressort, à l'acte authentique de vente ;

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

Envoyé en préfecture le 26/08/2021

Reçu en préfecture le 26/08/2021

Affiché le 26/08/2021

SLOW

ID : 974-219740073-20210803-DL_2021_097-DE